

Dossier d'autorisation d'urbanisme

0620422500001

Athies - Pas-de-Calais

Type

Permis de construire

État

Chantier commencé

Autorisation

18/03/2025

Surface créée

14 m²

Surface démolie

0 m²

Logements créés

-

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur [RegistreDesPermis.fr](https://registre-des-permis.fr).



Export généré le 05/08/2026 à 17:59 depuis [RegistreDesPermis.fr](https://registre-des-permis.fr).

Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	0620422500001
Type	Permis de construire
État d'avancement	Chantier commencé
Nature du projet	Nouvelle construction
Destination	Artisanat
Demandeur	ARKEMA FRANCE
SIREN / SIRET	319632790 / 31963279000931

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2025
Autorisation	18/03/2025
Décision	18/03/2025
Ouverture chantier	01/08/2025
Achèvement travaux	-
Prise en compte autorisation	2025-03
Prise en compte ouverture chantier	2025-08
Dernière mise à jour Sitadel	2025-08

Localisation

Adresse	AVENUE DE L'HERMITAGE ATHIES 62223
Commune	Athies (62042)
Département	Pas-de-Calais (62)
Région	Hauts-de-France (32)
Code postal	62223
Parcelles cadastrales	B 441, B 447

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
Habitation	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Locaux	5.932 m ²	14 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Commerce	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Agricole	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Service public	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²

Logements

Total créés	-	Individuels créés	-
Collectifs créés	-	Démolis	-
1 pièce créé	-	2 pièces créés	-
3 pièces créés	-	4 pièces créés	-
5 pièces créés	-	6 pièces et plus créés	-
Logements sociaux	-	Logements PTZ	-

Codes métier et interventions

Type de dossier source	Permis de construire
Statut source	Chantier commencé
Nature déclarée	Nouvelle construction
Nature complétée	Nouvelle construction
Destination principale	Artisanat
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	-
Type de transformation	-
Piscine	-
Garage	-
Extension	Non
Surélévation	Non

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	8f23d65f-7142-4ac5-94c1-077b028255bf
Première importation	19/05/2026 10:06
Dernière observation	02/08/2026 04:03

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
ARKEMA FRANCE	319632790	Société du permis
ERNST & YOUNG AUDIT	344366315	Commissaire aux comptes titulaire
EXCO SOCODEC	400726048	Commissaire aux comptes titulaire
BERNARD GROUSSIN	-	Commissaire aux comptes suppléant
BENEDICTE BREANT (DELIENS)	-	Commissaire aux comptes titulaire
JEAN-ROCH MICHEL VARON	-	Président de SAS
ARMAND CYRUS ALEXANDRE AJDARI	-	Administrateur
EMMANUELLE BROMET (OLIVER)	-	Administrateur
SOPHIE MARIE FOUILLAT	-	Administrateur
THIERY BERNARD PARMENTIER	-	Directeur Général
LAURENT TELLIER	-	Directeur général délégué
LUC BENOIT-CATTIN	-	Directeur général délégué
MARC SCHULLER	-	Directeur général délégué
MARIA JOSE DONSION	-	Directeur général délégué
TILO SIMON ERIC QUINK	-	Directeur général délégué
THIERRY LE HENAFF	-	Président du conseil d'administration

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.